

Certification Handicap : Accès et maintien dans l'emploi Les modalités de mise en œuvre des jurys

Lieu : locaux de Cheops Paris (centre certificateur)

ÉTAPE 1 : RÉCIT D'EXPÉRIENCE



À envoyer 4 semaines avant la date de passage de la soutenance en 4 exemplaires en version papier

Rédaction du récit de 20 pages (maximum) avec 10 pages annexes (maximum) reprenant 3-4 accompagnements :

- ✚ Description synthétique des 3-4 pathologies
- ✚ Description synthétique des mesures de compensation à mettre en œuvre
- ✚ Prise de recul suite aux pratiques professionnelles et sur les acquis de la certification
- ✚ Obligation de décrire un accompagnement d'une évaluation non réussie (note inférieure à 10)

ÉTAPE 2 : SOUTENANCE

Inscription :

- Proposition de dates aux candidats
- Après validation, convocation aux candidats
- Rappel de la date butoir pour l'envoi du récit d'expérience
- Transmission des récits aux jurys pour étude avant l'oral

Soutenance :

Composition : 2-3 experts

Durée : 40-45 min

- 15 min : Synthèse du récit d'expérience
⇒ **Ces 15 minutes doivent être consacrées exclusivement à la présentation des cas de manière synthétique et la prise de recul par rapport aux situations, le jury ayant déjà connaissance du parcours du candidat.**
- 20 min : Questions-réponses avec le jury
- 10 min : Délibération

ÉTAPE 3 : RÉSULTATS

- La note sera communiquée à la suite de la délibération (La note doit être supérieure à 10 pour obtenir la certification).
- Handi Formation enverra le certificat si obtention de la certification
- En cas de non obtention de la certification, le candidat devra se présenter à un nouveau jury

Exemple de proposition de plan de votre récit

Avant propos	Présentation de votre parcours professionnel (en lien avec la certification) et de vos objectifs pour effectuer cette certification
Introduction	Apports de la certification pour votre parcours professionnel Explication du choix de vos expériences
Expérience 1	<ul style="list-style-type: none"> • Description du contexte • Analyse de l'accompagnement • Prise de recul
Expérience 2	<ul style="list-style-type: none"> • Description du contexte • Analyse de l'accompagnement • Prise de recul
Expérience 3	<ul style="list-style-type: none"> • Description du contexte • Analyse de l'accompagnement • Prise de recul
Expérience 4 <i>(si souhaité)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Description du contexte • Analyse de l'accompagnement • Prise de recul
Conclusion	Synthèse des acquis de la certification avec la grille de compétence Prospective / points de progression pour l'avenir

La grille de compétence se trouve sur notre le lien suivant :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/2861#ancre8>
 (Descriptif général des compétences constituant la certification)